



# ISAGENIX RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS NON DESTINÉS À LA REVENTE – CANADA

Conformément aux lignes directrices de Santé Canada « Apporter des produits de santé au Canada pour usage personnel (GUI-0116) », les clients canadiens peuvent commander et importer certains produits Isagenix à des fins personnelles. (On désigne parfois ces produits par « non destinés à la revente » ou NDR.) Les lignes directrices de Santé Canada sont disponibles à l'adresse suivante : [canada.ca/en/health-canada/services/drugs-health-products/compliance-enforcement/importation-exportation/personal-use-health-products-guidance/document.html](https://canada.ca/en/health-canada/services/drugs-health-products/compliance-enforcement/importation-exportation/personal-use-health-products-guidance/document.html).

Vous trouverez ci-dessous des renseignements de base au sujet de cette méthode d'importation de produits. Bien que nous voulions vous fournir des renseignements de base pour vous aider à cet égard, ils ne sont pas exhaustifs et vous êtes ultimement responsable de connaître et de respecter toutes les lois et tous les guides applicables.

## Qu'est-ce qu'un produit non destiné à la revente?

Les produits non destinés à la revente (NDR) sont exactement ce que leur nom laisse entendre. Les produits non destinés à la revente ne doivent pas être revendus. Ce sont uniquement des importations personnelles pour consommation personnelle.

Les commandes de produits non destinés à la revente sont livrées directement à l'utilisateur final, vous. Elles ne peuvent passer par aucun intermédiaire canadien (comme un courtier ou un représentant).

## Puis-je promouvoir des produits non destinés à la revente au Canada?

Non. La publicité, la promotion ou la description des produits non destinés à la revente ne sont pas permises au Canada. L'interdiction s'applique à toutes les formes d'activités de marketing, y compris sur les médias sociaux.

## Comment puis-je commander un produit non destiné à la revente?

Pour passer une commande, utilisez l'Espace-gestion ou communiquez sans frais avec le service à la clientèle d'Isagenix au 1 888 991-9949.

## Si j'achète un produit des États-Unis, comment me sera-t-il acheminé? Les délais de livraison sont-ils plus longs? Puis-je retourner des produits?

Vous achetez des produits non destinés à la revente directement auprès d'Isagenix International, LLC aux États-Unis et les commandes sont traitées et expédiées des États-Unis (par l'intermédiaire d'un transporteur international). Les délais de livraison pourraient être plus longs que la normale.

Les retours sont assujettis à la politique de retour d'Isagenix. Si vous souhaitez retourner un produit, veuillez appeler le service à la clientèle 1 877 877-8111. À moins d'entente contraire et préalable avec Isagenix, les frais de retour seront à votre charge.

## Les quantités sont-elles limitées?

Oui. Vous pouvez importer un approvisionnement de 90 jours (selon le mode d'emploi) sur une période de trois mois. Limite d'une commande contenant des produits non destinés à la revente tous les 28 jours.

**Remarque:** Les envois de plus gros volumes, les envois répétés multiples du même produit à l'intérieur de courtes périodes (moins de trois mois) et les envois où il est indiqué qu'une entreprise canadienne est associée à la transaction ne sont pas admissibles à une exemption personnelle d'importation.

## En plus des renseignements fournis ci-dessus, veuillez noter ce qui suit :

- Comme vous êtes la personne qui passe la commande pour livraison au Canada, vous serez considéré comme l'importateur officiel et le responsable de la conformité aux lois concernant les importations du Canada.
- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) peut inspecter et retenir tout envoi de produit à son entrée au pays. Si votre commande est retenue, vous serez responsable d'obtenir sa mainlevée auprès du bureau régional de l'ASFC.
- Votre commande peut aussi donner lieu à des frais de courtage en douane et à des droits de douane à l'importation au Canada. La taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) pourrait également s'appliquer selon la valeur de votre commande et selon la province ou le territoire. La TVH et la TPS sont facturées là où elles sont applicables.
- Toute violation des lignes directrices d'Isagenix ou des lignes directrices de Santé Canada sera considérée comme une violation des modalités, des politiques ou des autres ententes et politiques qui pourraient s'appliquer à vous en ce qui concerne votre relation avec Isagenix et pourraient entraîner la suspension et la résiliation de votre compte. Isagenix n'est pas responsable des conséquences associées aux violations de la loi.

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à l'équipe de conformité Isagenix à l'adresse [Compliance@IsagenixCorp.com](mailto:Compliance@IsagenixCorp.com) ou au service à la clientèle à l'adresse [Support@IsagenixCorp.com](mailto:Support@IsagenixCorp.com). Toute l'équipe d'Isagenix reste à votre disposition.